

Active Shampoo

Shampooing neutre pour véhicules

Détergent liquide, neutre et moussant qui enlève la saleté avec douceur. Odeur agréable. Convient également pour diverses autres applications.

Applications:

- **nettoyage de véhicules**, p.ex. le nettoyage de véhicules dans une station de lavage, le nettoyage à haute pression, le nettoyage manuel; convient particulièrement pour le pré-lavage; (ne doit pas être utilisé en combinaison avec de la cire ou des produits sécheurs).
- **nettoyage industriel**: le nettoyage d'encrassements de nature huileuse ou grasseuse sur des surfaces métalliques.

Avantages:

- **puissance de nettoyage importante** ↪ grâce à l'adaptation optimale du détergent à la machine de nettoyage; ↪ grâce à la mousse très attachante les salissures se décolent très facilement.
- **économique** ↪ grâce à la bonne solubilité du produit dans l'eau (rapport prix-prestation).
- **sécurité et protection optimale** ↪ pour l'utilisateur, vu les dangers potentiels de faible importance ↪ pour l'environnement grâce à la biodégradabilité des éléments constitutifs qui peuvent être traités séparément comme des déchets, emballage en PE ↪ pour des surfaces vernies, testé par des instituts agréés.

Usage:

important: comme tous les détergents contenant des tensio-actifs, ce produit ne peut pas être appliqué sur des surfaces vernies chaudes. Il faut éviter le dessèchement de la solution du produit.

Appareils de nettoyage à haute pression: aspirer directement le produit pur ou une solution de 1: 10; en cas de dosage par injection: utiliser une solution de 1: 10 à 1: 20.

Stations de lavage: selon le type de station de lavage, introduire le produit par les pompes de dosage. Consommation par véhicule: 20 - 25 ml; en cas de dosage par injection, une solution prête à utiliser doit être préparée (p.ex. 1 l concentré + 9 l eau) et la station de lavage sera réglée à plus ou moins 200 - 250 ml d'eau par véhicule.

Valeur pH: 7,0 (1%-solution dans l'eau de ville dont la dureté s'élève à 20° DH)

Commandes: 25 l - art.n° 81216, 220 kg - art.n° 80874

Remarques: Composition: 5-15 % tensio-actifs non-ioniques, 5 - 15 % tensio-actifs anioniques, produits anti-calcaires, matières auxiliaires.

ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Str. 2-8
89287 Bellenberg

N° de tél. +49(0)180/ 5 37 37 37
N° de fax +49(0)180/ 5 37 37 38
email: info@wap-online.de
http://www.wap-online.de.

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 24.07.2003

revue le : 24.07.2003

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** ALTO Active Shampoo
- **Producteur/fournisseur :**
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: +49 7306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: +49 7306/72-316
- **Service chargé des renseignements :**
Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
BP 426 Tel:+33 3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:+33 3 88 11 54 75
- **Renseignements en cas d'urgence :**
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
 - **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.
- Composants contribuant aux dangers:**
- | | |
|--|-------|
| 5064-31-3 nitrilotriacétate de trisodium | 1-5 % |
| Xn; R 22-36 | |
| EINECS: 225-768-6 | |
| nonionic tensid | 1-5 % |
| Xn; R 22-41 | |
- **Indications complémentaires :**
Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **après inhalation :**
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- **après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Équipement spécial de sécurité :**
Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:** Non nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Diluer avec beaucoup d'eau.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Indications complémentaires :**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.
En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.
Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériel de gants.**
Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériel de gants.**
La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**
- **Forme :** liquide
- **Couleur :** jaune

• Odeur : caractéristique			
		<u>valeur/gamme</u>	<u>unité</u>
			<u>méthode</u>
• Modification d'état			
• Point de fusion :		non déterminé	
• Point d'ébullition :		100	° C
• Point d'éclair :		101	° C
• Température d'inflammation :		200,0	° C
• Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
• Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif.		
• Pression de vapeur :	à 20 ° C	23	hPa
• Densité :	à 20 ° C	1,03	g/cm ³
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible		
• Valeur du pH :	(10 g/l) à 20 ° C	7,6	
• Teneur en solvants :			
• solvants organiques		0,0	%

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Ne doit accéder ni à la nappa phréatique, ni aux eaux naturelles
Les solutions diluées peuvent être rejetées dans une stations d'épuration.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :**
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**
-
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Polluant marin :** Non

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux.
- **Phrases S :**
1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
22 Nocif en cas d'ingestion.
36 Irritant pour les yeux.
41 Risque de lésions oculaires graves.
- **Service établissant la fiche technique :**
Service Produits de nettoyage et d'entretien